

# COMPTE-RENDU

CONSEIL MUNICIPAL Mardi 27 Avril 2010

*Sous la présidence de Monsieur Le Maire : Denis GUILLERMARD*

## Présents :

Mmes BEAUJEAN Françoise, DIEZ Evelyne, PERRIER Lysiane

Messieurs : DAMIAN TISSOT Patrick, GIRERD René, GROS Gilles, LEVEQUE Jean Marc, MOLTER François, RIGOTTIER-GOIS Denis, RUBAUD Pierre

Excusés ou absents : BERNARD Mireille, CURTIL Claudine, LAUDE Catherine, PEREIRA Thierry,

Secrétaire de séance : Lysiane PERRIER

## **ORDRE DU JOUR**

- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 25 mars 2010
- Compte-rendu des commissions :
  - \* **Environnement** : projet d'aménagement d'un verger conservatoire (Lieudit Ruissieux) en partenariat avec la CCLA et le club des Croqueurs de pommes afin de permettre aux habitants de retrouver un lieu de détente tout en préservant les espèces.
  - \* **Communication / Culture / Associations** :  
dates à retenir : 30 mai : fête des mères, 5 juin accueil des nouveaux habitants, 18 juillet conférence historique sur Novalaise pendant la Révolution, 29 août fête du marché. Le tag (gymnase) réalisé par les membres du Conseil municipal Jeunes sous la houlette de professionnels d'arts plastiques est terminé.
  - \* **Ancienne école primaire** : à ce jour, les parties concernées n'ont pas toutes communiqué le résultat de leurs réflexions pour l'aménagement des locaux.
  - \* **Grange de l'Epine** : des travaux prévus en plusieurs étapes doivent être envisagés rapidement afin de consolider le bâtiment
  - \* **Voirie** : droit d'occupation domaine public (commerces + Taxis) : une étude sera menée pour appliquer un droit d'occupation du domaine public pour les taxis.
- Compte-rendu de la réunion de la C.C.L.A. du 22/4/2010

## **FINANCES**

### Election d'un adjoint

Suite à la démission de René GIRERD, Monsieur le Maire a invité les conseillers municipaux le 8 avril en Mairie afin de se déterminer sur la future structure du Bureau Municipal, la charge de travail ne pouvant être supportée par seulement 2 adjoints.

Au cours de cette réunion, Catherine LAUDE a fait part de son intention de postuler au poste de 3<sup>ème</sup> adjoint chargé du Commerce, Artisanat, Marché et Nouveaux Projets et Françoise BEAUJEAN a proposé d'assumer la fonction "d'encadrement" des commissions : Culture, Commissions, Sports, Associations, Jeunesse, sachant que pour chacune de ces activités seront désignés des "référents" chargés de l'animation de ces structures.

Aucun autre candidat ne s'est fait connaître à ce jour.

Monsieur le Maire ouvre la discussion et demande aux conseillers municipaux de s'exprimer sur l'organisation proposée à dater de ce Conseil.

Après un débat, il a été accepté de reporter cette élection soit au prochain conseil soit lors d'un conseil ne traitant que de cette question.

#### Vote des subventions aux associations / Projet du Club de V.T.T.

Plusieurs associations ont fait suivre la liste des enfants de Novalaise adhérents ainsi que leur bilan financier.

Il s'agit de :

FOOT ASN	25 enfants	875.00 €
VOCAL'AISE	2 enfants	70.00 €
CLUB AVIRON	31 enfants	1 085.00 €
CLUB ATHLETISME	18 enfants	630.00 €
SKI CLUB	23 enfants	805.00 €
SECTION DANSE	37 enfants	1 295.00 €
CLUB BASKET	33 enfants	1 188.00 €
LES MOUETTES	18 enfants	630.00 €
CLUB GYMNIQUE	21 enfants	735.00 €

ce qui représente un total de **7 280.00 €**

De plus, le Club VTT a fait suivre à la Commission en décembre 2009 un projet pour l'acquisition d'un tandem VTT. Le projet a été retenu pour être financé sur 2010 et la Commission propose une subvention à hauteur de **1 500 €** pour l'achat du vélo

L'ensemble de ces sommes a été prévu au budget 2010. Adopté à l'unanimité.

#### Plan communal de sauvegarde : rémunération du stagiaire

Nous avons confié durant l'été 2009 à un stagiaire de l'Université de Savoie, la tâche de "construire" le plan de sauvegarde communal. Pour terminer le travail réalisé l'an dernier, nous lui avons proposé de revenir pendant la période de Mars et Avril 2010. Monsieur le Maire propose de lui verser une gratification de stage équivalent à 12.5 % du SMIC ainsi que le prévoit la Loi n°2006.96 du 31 Mars 2006 soit une somme mensuelle d'environ 360 €. Adopté à l'unanimité.

#### Augmentation du nombre d'heures de l'adjoint technique chargée de l'entretien des locaux

Une convention d'occupation est en cours de signature avec l'Association des Boulistes. Pour assurer le bon entretien des locaux qui leur sont attribués, il est convenu dans la nouvelle convention de leur facturer une heure de travail de la personne chargée des locaux de la salle Polyvalente. Celle-ci verra son contrat de travail augmenté pour passer de 32 à 33 heures hebdomadaire.

#### Achat d'un véhicule

Un Agent Technique Communal a été engagé depuis le 19 Avril 2010. De ce fait et pour qu'ils soient autonomes, il est indispensable d'acheter un nouveau véhicule. Monsieur le Maire propose l'achat d'un véhicule ISUZU D-Max – 4x4. Adopté à l'unanimité.

## **BATIMENTS**

### [Etat sur l'avancement des travaux du futur local de la Bibliothèque municipale](#)

A ce jour, les peintures et le faux plafond sont terminés. Les travaux d'électricité sont en cours. La pose du sol sera réalisée début mai et les meubles seront livrés en principe fin mai/début juin.

		HT
Peinture	CECILIOTTI Gilles	1 972,69 €
Faux Plafond acoustique	CECILIOTTI Gilles	4 358,88 €
Electricité	POLAUD J.P.	4 000,00 €
Sols	CLEMENT DECOR	5 436,55 €
	<b>TOTAL TRAVAUX</b>	<b>15 768,12 €</b>
Mobilier	B.R.M.	19 783,83 €
	<b>TOTAL MOBILIER</b>	<b>19 783,83 €</b>

### [Proposition de vente de la maison dite « Calvi »](#)

La maison Calvi est située au bord du Lac au lieudit Bouvent. Elle comprend au rez-de-chaussée un garage de 21 m<sup>2</sup>, au premier étage un logement de même surface comprenant une pièce principale-cuisine, salle d'eau/wc. Ce logement servait uniquement deux mois par an pour loger un Maître Nageur pendant la saison d'ouverture des plages.

Monsieur le Maire expose au Conseil ce qui le conduit à envisager la vente de ce bien et à signer un mandat de vente à un intermédiaire. Décision adoptée à l'unanimité.

### [Rénovation de l'église](#)

L'atelier Rocco DE BONIS fait suivre un budget prévisionnel pour la rénovation du bâtiment. L'estimatif s'élève à 640 000 € Hors Taxes et les honoraires de maîtrise d'œuvre à 89 600.00 € H.T.

Monsieur le Maire propose de monter un dossier pour faire des demandes de subventions notamment auprès du Conseil Général sans engagement de travaux pour le moment. Adopté à l'unanimité.

## **URBANISME**

### [Demande d'achat de parcelles dans la zone artisanale de Coutable pour construction d'un bâtiment industriel à usage de garage](#)

Nous avons reçu en Mairie une offre d'achat pour le terrain jouxtant "Lampador", d'une surface totale de 4402 m<sup>2</sup>. Il convient de fixer le prix de vente au m<sup>2</sup> sachant la configuration particulière du terrain dont la surface n'est pas totalement exploitable.

Monsieur le Maire propose le prix de 12.50 € le m<sup>2</sup> soit un montant total de 55 025 €. Adopté à l'unanimité.

### [Annulation du compromis de vente de parcelles dans la zone artisanale de Coutable](#)

Un compromis de vente avait été signé devant Notaire pour les parcelles A 3051- 2978 - 2980 de la ZA de Coutable d'une surface de 1278 m<sup>2</sup>. Le CM s'était prononcé sur la vente de ce

terrain le 14 septembre 2009. Après une demande de report pour la signature de l'acte définitif, l'acquéreur s'est désisté le 12 mars 2010.

Monsieur le Maire a pris contact avec Maître BENAT chargé de la rédaction de l'acte de désistement avec une indemnité pour la Mairie de 800 €.

#### D.I.A.

Scp ARMAND & BENAT	A 3290	Vaizieux ( Bâti)
--------------------	--------	------------------

#### Etat sur PC – CU – DT

##### P.C.

SOUDAN/DUTRUC LAPUTRAZ

& OLLA/ TARAVEL	La Bouverie	2 Maisons
ARIOLI Stéphane	Pré Bruchon	Abri voitures

##### C.U.

Scp ARMAND & BENAT	Lotissement Clos de l'Épine	Simple information
"	Lotissement Barbolion	Simple information
"	Champ Clavelet	Simple information
"	Les Giffards	Simple information
VIAL Bernard	La Crétaç	CU opérationnel
GALLOIS Michèle	Le Gojat	Simple information
Scp ARMAND & BENAT	Vaizieux	Simple information

##### D.P.

LABENS Sébastien	Les Perrets	Abri de terrasse
ROCHE Yves	Le Monthieux	Fenêtre de toit
ODOUARD Emilien	Lotissement Barbolion	Pergola en bois
DUSSUD Gaëlle	Route du lac	Surélévation de la terrasse
BIOLEY Marie-Claude	Porcinel	Abri à bois
LAPERROUZE-VAILLAT Thierry	Le Collomb	Ravalement façades + restauration ouverture
MILLION Robert	La Frête	Ravalement façades
BILLET Vanessa	Le Janjoux	Installation ascenseur extérieur
CUCCURU Joseph	Les Richards	Piscine
BELLEMIN Michel	Le Chanay	Abri de jardin

#### **VOIRIE & RESEAUX**

##### **Aménagement de la placette devant EHPAD : maîtrise d'œuvre et possibilité de subvention**

Nous avons consulté MTM INFRA à ST ISMIER pour la mise en place de la maîtrise d'œuvre concernant les travaux d'aménagement de la placette devant l'EHPAD. La proposition s'élève à 11 300.00 € pour la réalisation de :

- L'avant projet
- Projet
- Assistance contrat travaux, visa, direction des travaux et assistance aux opérations de réception

Sur cette opération, nous pourrions bénéficier de subventions d'environ 70 % de l'Etat et de l'Europe (FISAC et FEDER). Pour ce faire, Monsieur le Maire devra présenter un plan de financement et le CM devra l'autoriser à signer tous documents utiles. Accord à l'unanimité.

## **PLAGES**

Tarifs des plages :

- droit d'entrée
- droit d'entrée pour les groupes
- carte pour les habitants de la commune
- location des transats

L'ouverture des plages est prévue pour le 12 Juin 2010. Il convient de fixer les tarifs applicables en 2010. Pour rappel, les tarifs 2009.

Les tarifs seront inchangés pour 2010. Il a été proposé de faire payer 1 euro par personne pour les groupes (minimum 10 personnes) quelque soit l'âge (contre : 1, pour : 8, abstention : 3)

### **Surveillance des plages :**

La saison commence le 12 Juin pour se terminer normalement le jeudi 26 août 2010. Le SDIS nous adresse les conventions à signer pour bénéficier de la surveillance des plages par les MNS pour :

Bon Vent – 1 Chef de poste, 1 sauveteur qualifié	11 670.55 € (2009 = 10 837.72€)
Pré Argent – 1 chef de poste, 2 sauveteurs qualifiés	18 283.04 € (2009 = 17 127.68 €)

Par ailleurs, nous pourrions présenter comme nous l'avons fait en 2009, une demande de prolongation pour assurer l'ouverture des plages jusqu'au dimanche 29 Août 2010.

## **DIVERS**

**Réalisation de la desserte forestière intercommunale des Combeaux : approbation de la convention établie par l'O.N.F. entre les communes de Novalaise/Marcieux/Verthemex**

Suite à la séance du CM du 14 septembre 2009 au cours de laquelle accord avait été donné sur les 2 avant-projets sommaires présentés par l'ONF :

- Transformation d'un piste de débardage en route ... pour 26 900.00 € H.T.
- Création d'une nouvelle piste avec travaux de terrassement ... pour 6 900.00 € H.T.

Aujourd'hui l'ONF nous demande d'approuver l'avant projet présenté et sollicité son concours technique. Les subventions sollicitées restent les mêmes, les montants de ces travaux sont estimés à 34 225.00 € H.T.

**Compte-rendu de la réunion sur le projet de championnats du monde d'aviron en 2015**

**Office de Tourisme : désignation d'un représentant pour conseil d'administration**

**Questions diverses : demande de devis pour la réalisation d'un trompe-l'œil sur le transformateur près de la mairie et d'une fresque décorative sur le sanitaire de la plage.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 45.

Le Maire  
Denis GUILLERMARD

La Secrétaire  
Lysiane PERRIER